

Procès-verbal de la Réunion du Comité de Pilotage de l'ITIE- GUINEE du 20 novembre 2024

Le mercredi 20 novembre 2024 s'est tenue la réunion du Comité de pilotage de l'ITIE-Guinée dans la salle de conférence du Ministère des Mines et de la Géologie, de 10h05 à 11h25, sous la Présidence de **Monsieur Thierno Amadou BAH**, Vice-Président dudit comité.

- **M. DIABY:** Bonjour Tout le monde. La réunion d'aujourd'hui sera présidée par Monsieur Amadou BAH vice-président du Comité de Pilotage à qui je vais passer la parole pour l'ouverture de nos travaux.
- **M. Thierno Amadou BAH :** Merci M. DIABY. Bonjour à tout le monde, je vais commencer par présenter mes excuses pour ce retard indépendant de ma volonté. Je vais aussi vous demander vous présenter, nous allons faire un tour de table pour fixer les visages. Merci pour ce tour de table et bienvenue à ceux qui sont à leur première réunion du Comité de Pilotage. Nous allons donc ouvrir nos travaux par la lecture du projet d'ordre du jour qui comprend trois points :

- 1- **Approbation du Procès-verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 11 Octobre 2024 ;**
- 2- **Etat d'avancement de la production du Rapport ITIE – GUINEE 2022 par le Cabinet Moore Stephens Insight ;**
- 3- **Divers.**

Je soumetts donc ce projet d'ordre du jour à votre approbation, s'il n'y a pas d'objections.

« L'ordre du jour est adopté par les membres du GMP présents »

- **M. Thierno Amadou BAH :** Je vous remercie pour l'approbation de l'ordre du jour. Je redonne la parole à Monsieur DIABY pour la lecture du résumé du PV de la réunion du Comité de Pilotage du 11 octobre en vue de son approbation.

- **1 / Lecture du Procès-verbal de la réunion du comité de Pilotage du 18 septembre 2024.**

- **Mr. DIABY** : Lecture du résumé du Procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2024. S'il y a des observations, nous allons les prendre en compte.
- **M. Thierno Amadou BAH**: Y a-t-il des observations sur la rédaction de ce PV ? Est-ce que le document a été distribué ? Comme il n'y a aucun doigt levé je considère que ce PV est adopté comme tel.

« Le Procès-verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 11 octobre 2024 est adopté »

- **M. Thierno Amadou BAH** : Nous allons aborder le second point de l'ordre du jour qui est :

2/ Etat d'avancement de la production du Rapport ITIE – Guinée 2022 par le Cabinet Moore Stephens Insight ;

- **Mr. DIABY** : La réunion d'aujourd'hui a été précédée hier par la réunion de la Commission Audit et Statistique, chargée d'examiner les Rapports ITIE. Elle a été présidée par Monsieur Moussa Iboun CONTE et c'est à lui qu'on va passer la parole.
- **M. Moussa Iboun CONTE** : Bonjour et merci à Monsieur le Président. La Commission s'est effectivement réunie pour examiner le projet de Rapport qui a été présenté par l'Administrateur Indépendant. La liste des présents est jointe au PV de la réunion de la Commission. Je vais donner la parole à M. Abdoulaye SOUMAH qui va faire la lecture du Procès-verbal de réunion de travail de la Commission Audit et Statistique.
- **M. Abdoulaye SOUMAH** : Merci Monsieur. le Président de la commission. Au nom de la Commission et à la place du rapporteur, je vous fais le compte rendu de la réunion du mardi 19 novembre 2024.

«Lecture du PV de la Réunion »

- **M. Thierno Amadou BAH** : Merci monsieur SOUMAH. Est-ce que le cabinet a quelque chose à rajouter ?

- **M. DIABY** : On va leur donner la parole pour qu'ils fassent la présentation. M. Moussa Iboun CONTE va prendre la présidence parce que le Vice-président et moi avons convenu qu'il allait juste procéder à l'ouverture de la séance après il va se retirer parce qu'ils ont une session budgétaire et beaucoup de choses à faire. Nous lui disons merci pour son déplacement.
- **M. Moussa Iboun CONTE** : On va donc passer la parole au Cabinet pour sa présentation.
- **M. BILEL** : Merci tout le monde, je vais vous faire la présentation du travail que nous avons fait. Pour le moment, il y a beaucoup de choses à prendre en compte comme l'a souligné la commission, avant la présentation du projet de Rapport.

« Présentation du niveau d'avancement de la production du Rapport »

- **M. Moussa Iboun CONTE** : Merci pour la présentation par projection. Vous avez tous suivi la présentation faite par l'Administrateur Indépendant. Avez-vous des questions sur cette présentation ?
- **M. Oumar Kanah DIALLO** : Merci au Cabinet pour le travail abattu et merci aussi à la Commission Audit et Statistiques pour le travail préliminaire. Je voudrais savoir quels sont les organismes collecteurs avec lesquels il y a des difficultés de collecte afin que le Comité de Pilotage prenne ses dispositions pour que le délai soit tenable.
- **M. Kaba KEITA de la Cour des comptes** : J'ai une préoccupation par rapport au CPDM et le FIM. En Guinée, la seule référence est le code minier, toute transaction financière doit être incluse dans ce code. Je me demande en vertu de quelle disposition le CPDM fait des transferts au FIM. Un article du code minier fait clairement la répartition entre le Trésor, le CPDM et le FIM, soit 80%, 15% et 5%. Nous constatons que chaque année le CPDM émet un guide, il prélève 5% au compte du FIM et les subventions du FIM venant du Trésor doivent être incluses dans ces 5% et chaque année le Trésor verse les 5% au FIM je me demande donc pourquoi le CPDM fait ce versement au FIM.
- **M. Karamo WAGUE** : le CPDM ne fait pas de transfert en tant que tel. Il y a un dysfonctionnement entre l'Arrêté conjoint et le code minier qui doit être réglé au plus haut niveau des ministères des Mines et de la Géologie,

de l'Economie et des Finances et celui du Budget. C'est un Arrêté tripartite.

Par ailleurs, je voudrais apporter un éclaircissement. Ce n'est pas le CPDM qui gère le site des Titres et Contrats miniers c'est plutôt le service Juridique du Ministère des Mines et de la Géologie. Aussi, Il y a dans le rapport des dispositions qui ne dépendent pas du CPDM c'est pour quoi ils n'ont pas reçu de réponse.

- **M. Mohamed Lamine SOUMAH** : Merci pour la présentation. A mon avis il y a une rétention d'informations de la part des sociétés minières. Je crois qu'il faut mettre en place une commission qui va aider le Secrétariat Exécutif à faire la collecte des données au niveau de ces entités. Parce que je ne vois pas pourquoi des entreprises et des régies peuvent donner des tableaux ou des formulaires sans donner les détails. C'est de la rétention d'informations et c'est pour cela il est important de renforcer l'équipe du Secrétariat Exécutif.
- **M. Abdoulaye Fodé KEITA** : Bonjour à tous. Je suis à ma première réunion de l'ITIE et je trouve les débats très enrichissants. Moi, je voudrais savoir si l'ITIE a des points focaux qui pourraient faciliter la collecte des données.
- **M. Abdoulaye SOUMAH** : Il y a des points focaux à l'ITIE.
- **M. Moussa Iboun CONTE** : nous allons mettre en place une commission qui va appuyer le Secrétariat Exécutif dans la collecte des données auprès des sociétés minières.

Ce sont :

1. Moussa NIMAGA.....DG BEQQ
2. Oumar Kanah DIALLO.....Société Civile
3. Mohamed Lamine SOUMAH.....ANLC
4. Samba Kany DIAKITE.....MEDD
5. Lancinet KOUROUMAH.....BSD
6. Sayon BERETE.....WOMEN MINING

La Commission se réunira dès la semaine prochaine. Les remarques, suggestions et corrections seront envoyées le plutôt à l'Administrateur Indépendant pour qu'il les intègre aussitôt.

- **M. BARRY Mamadou Lamarana** : Je propose que les entreprises qui n'ont pas déposé encore les informations, que l'équipe ITIE se déplace vers elles pour leur expliquer l'enjeu de la non validation de la Guinée à l'ITIE. Pour la collecte des données on peut également consulter la base de données du BSD et de l'Inspection Générale des mines.
- **M. Moussa Iboun CONTE** : Le Comité va se prononcer par rapport à la certification des formulaires de Déclaration de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale « CNSS » par l'Ordre des Experts Comptable de Guinée. C'est une proposition de la Commission, parce que la CNSS n'a pas un Commissaire aux Comptes pour le moment et au regard des enjeux on ne peut pas attendre jusqu'à ce qu'on recrute un commissaire au niveau de la CNSS. Est-ce qu'on peut valider cette proposition ?

« Proposition acceptée »

- **M. Kaba KEITA** : Il serait très important de savoir quel est le statut de la CNSS. Est-ce une entreprise publique ou un EPA ? Nous à la Cour des Comptes on était très confus. Si c'est un EPA, elle n'a pas besoin d'un Commissaire aux Comptes et si elle est une entreprise publique le Comité peut faire recours à l'Ordre des Experts Comptables de Guinée.
- **M. Moussa Iboun CONTE** : Le Comité prend bonne note de la préoccupation de la Cour des Comptes mais autorise en attendant l'Ordre des Experts Comptables de certifier les Formulaires de déclaration de la CNSS. Pour les autres questions, la Commission qui vient d'être mise en place est transversale, elle renferme outre les cadres du Ministère des Mines, ceux d'autres départements dans le souci de répondre à toutes les questions posées. Nous allons mettre en place une plate-forme pour faciliter les rencontres et dès la semaine prochaine une réunion sera convoquée. Si quelqu'un a une idée dans le but renforcer tout ce qu'on a dit depuis le début de notre réunion, il peut prendre la parole, sinon je vais demander à Monsieur DIABY d'aborder le point des divers s'il y en a.
- **M. DIABY** : Merci monsieur le président, il y a quelques points de divers.

3- Divers

- a) Nous avons reçu une correspondance du Secrétariat International de l'ITIE, nous informant que la validation de la Guinée débutera le 1^{er} octobre 2025 au lieu du 1^{er} janvier 2026 comme annoncé précédemment. La Commission de validation que nous avons mise en place va aussi bientôt se retrouver pour commencer à préparer la validation.
- b) Nous avons le plaisir de vous annoncer la présence parmi nous de Madame SQUARE qui remplace Monsieur Morifing de la CBG qui a eu une promotion au niveau de la Direction des ressources humaines à qui nous adressons nos félicitations et souhaitons la bienvenue à Madame SQUARE.
- c) Ensuite nous avons tous suivi avec regret le décès de notre collègue Elhadj Sékou Amadou DRAME paix à son âme ! et aujourd'hui nous avons le plaisir de vous présenter son remplaçant Monsieur Patrice ONIVOGUI que je vous demande d'applaudir, à qui nous souhaitons aussi la bienvenue. Ce sont ces informations que j'avais à vous donner. Si quelqu'un a un point de divers il a la parole. Sinon le Président de séance va clôturer la réunion.
- **M. Oumar Kanah DIALLO** : J'ai été invité dans l'émission de Yuan GOMEZ « Appel sur l'actualité » qui s'est tenue ici à Conakry, où j'ai partagé le plateau avec l'ancien Premier Ministre Ahmed Tidiane SQUARE et Monsieur Moussa SYLLA également ancien Conseiller du Ministre des Mines, émission au cours de laquelle j'ai profité pour parler de la validation de la Guinée, les difficultés et les enjeux entre autres.
 - **M. DIABY Mamadou** : Sur ce point je voudrais demander le concours de nos amis du CNT pour qu'ils s'impliquent non seulement pour la validation mais surtout pour le budget. En marge de la conférence budgétaire où nous avons défendu notre budget, nous leur avons demandé s'ils ne pouvaient maintenir le budget du PTBA qui s'élève à 7 milliards FG de reconduire au moins le budget de 2024 qui était à 5.3 milliards FG mais nous n'avons pas été entendus malgré tous les arguments avancés sur la

validation et le recrutement de l'Administrateur Indépendant, les honoraires du Consultant National et la contribution de la Guinée à l'ITIE Internationale.

- **M. Oumar Kanah DIALLO** : Pour cela, je propose que Monsieur Iboun CONTE et d'autres membres de la société civile se rendent au CNT pour rencontrer les membres du CNT, anciens membres du Comité de pilotage
- **M. Moussa Iboun CONTE** : Nous prenons bonne note de cela. Je vous remercie pour votre engagement habituel.


La séance est levée.

CONCLUSION :

Au terme de ses travaux, le Comité de Pilotage est parvenu aux conclusions suivantes :

- Le Comité approuve le Procès-verbal de sa réunion du 11 octobre 2024 ;
- Le Comité félicite le Cabinet Moore Stephens Insight pour sa présentation et a pris bonne note des observations formulées par la Commission Audit et Statistiques. Il a décidé de mettre en place une commission de travail pour appuyer le secrétariat Exécutif dans la collecte des données tant au niveau des Entreprises que de l'Administration Publique ;
- Le Comité a souhaité la bienvenue à madame SQUARE (CBG), à Monsieur Abdoulaye Fodé KEITA Directeur National Adjoint du Contrôle Financier au Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Le Comité a pris bonne note des préoccupations de la Cour des Comptes qui concerne la CNSS et les transferts du CPDM au FIM.

Le Rapporteur



Mamadou DIABY

Le Président de séance



Thierno Amadou BAH